

## Semestres de motivation

# «Il faut conserver la diversité»

ActualitésFPPr 230 du 10 décembre 2008

*«Il y aura toujours des jeunes qui ont des faiblesses scolaires ou qui connaissent des difficultés sociales.» Bernhard Bächinger, nouveau coordinateur de Suisse alémanique pour le semestre de motivation, est convaincu que ces programmes resteront une offre importante à l'avenir.*

*Dans une interview avec ActualitésFPPr, il se prononce en faveur d'une meilleure mise en réseau des offres de passerelle au niveau cantonal. Il estime également qu'il est essentiel de conserver la diversité des concepts car «on a besoin de postes de travail et d'entraînement sur le premier marché du travail tout comme de lieux d'apprentissage protégés.» C'est justement pour cette raison, ajoute Bächinger, qu'il faut intensifier la collaboration entre les différents prestataires.*

*Interview: Viktor Moser*

**AFPr: Est-ce que les semestres de motivation ont un avenir?**

Bernhard Bächinger: Les semestres de motivation sont ouverts aux jeunes sortant de l'école, à ceux connaissant une rupture de leur contrat d'apprentissage et à ceux n'ayant pas commencé de formation. Ce groupe-cible reste le même bien que sa définition soit légèrement différente d'un canton à l'autre. Ainsi, par principe, certains cantons envoient d'abord les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire dans leurs propres offres de passerelle (ex. 10e année scolaire).

Il y aura toujours des jeunes qui ont des faiblesses scolaires et/ou qui connaissent des difficultés sociales. A ce propos, il faut dire que les jeunes étrangers ou naturalisés sont toujours représentés dans

une proportion supérieure à la moyenne dans ce groupe de personnes.

Comme les adultes, les jeunes vont également être touchés par la récession qui s'annonce. Il va leur être plus difficile de trouver une solution adéquate.

Toutefois, le marché des places d'apprentissage réagit avec un certain retard parce que ces postes sont proposés longtemps avant que de nouveaux apprentis soient embauchés (dès l'automne 2008 pour l'été 2009).

**Est-ce que les semestres de motivation peuvent s'affirmer face à d'autres offres?**

Certains cantons envisagent d'impliquer davantage les jeunes sortant de l'école dans leurs propres offres. Dans ce cas, c'est l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) qui est compétent.

Pour moi cependant, c'est moins la question de la délimitation qui est au premier plan que celle de savoir comment les offres de formation cantonales collaborent avec les semestres de motivation et quelles sont les offres les plus adaptées aux groupes-cibles. En Suisse centrale où je travaille, les jeunes que nous accueillons dans les semestres de motivation sont ceux qui ne réunissent pas les conditions requises pour les offres cantonales. Notre offre est à bas seuil d'accès et nécessaire. Les jeunes sortant de l'école ont besoin de modèles échelonnés. De plus, les jeunes en rupture de contrat d'apprentissage ne rentrent plus dans les



Bernhard Bächinger

offres cantonales. La même chose s'applique aux femmes et aux hommes se décidant à suivre tout de même une formation au bout de quelques années.

***L'OFFT propage le concept du case management. Est-ce qu'il s'agit d'une concurrence pour les semestres de motivation ou d'une offre complémentaire?***

Le *case management*, ou action en réseau, est déjà d'usage dans le domaine social et il a fait ses preuves. L'OFFT compte sur un potentiel d'environ 2500 jeunes mais tous ne se laisseront certainement pas enregistrer. Indépendamment de cela, je suis partisan d'examiner le problème en détail et le plus tôt possible avant qu'il ne s'amplifie.

Toutefois, le *case management* n'est pas la panacée universelle. Même le meilleur coach ne peut empêcher qu'il y ait des jeunes qui doivent d'abord échouer avant qu'un changement soit possible. Les difficultés régnant dans l'intégration professionnelle ne sont la plupart du temps que la face visible de l'iceberg. Souvent, des problèmes familiaux en sont la cause, dans d'autres cas, les jeunes ne sont tout simplement pas «mûrs pour la vie active» ou bien connaissent de grosses difficultés d'ordre psychologique.

***A votre avis, quelles sont les forces et les faiblesses des semestres de motivation? Où est-il urgent d'agir?***

Un savoir-faire s'est développé dans toute la Suisse pendant ces 14 dernières années. Ce concept laisse une certaine marge de manœuvre et permet de prendre en compte les réalités cantonales. De plus, il s'agit d'une offre à bas seuil d'accès, ce qui rend souvent nécessaire une collaboration interinstitutionnelle (CII).

Vous avez parlé de faiblesses et de l'urgence d'agir? Nous devons mieux nous mettre en réseau avec les offres de passerelle cantonales afin d'éviter des redondances. Chez nous, en Suisse centrale, les semestres de motivation sont subsidiaires aux offres cantonales. Ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour en bénéficier et/ou manquent de motivation, viennent chez nous. Il est sûr que la stigmatisation est un inconvénient. Seuls les chômeurs peuvent participer au programme. Ce qui nous pose de gros problèmes également, ce sont les fortes fluctuations de personnel. Lorsque les chiffres du chômage baissent, nous devons rapidement diminuer le nombre des personnes d'encadrement, comme dans le cas de l'ORP. Cela nous fait

perdre à chaque fois une précieuse expérience qu'il nous faut plus tard reconquérir péniblement.

La collaboration au-delà des frontières cantonales est pour moi une priorité, justement parce que la coordination intercantonale est rendue plus difficile par la nouvelle réglementation sur le financement des mesures concernant le marché du travail.

***La motion Ineichen signée par 80 députés prévoit de radier l'indemnité de chômage pour les jeunes qui refusent une solution consécutive à la scolarité et de transférer des fonds considérables de l'assurance-chômage (AC) à l'OFFT. Que pensez-vous de cette offensive?***

Le 27 février 2007, le Conseil fédéral a refusé la motion, la discussion au parlement est imminente. Ce qui me dérange en particulier, c'est que l'on affirme que les jeunes sont démotivés et n'ont pas «envie d'être formés». Cette affirmation ne corrobore pas mes dix ans d'expérience.

Je ne comprends pas que l'on revendique de transférer 70 millions de francs suisses de l'AC à l'OFFT. Avant que de tels transferts aient lieu, il faudrait évaluer proprement les offres cantonales et les semestres de motivation. L'offensive d'Ineichen repose sur l'allégation que les semestres de motivation travaillent mal.

Lorsqu'il affirme que les jeunes demandeurs d'emploi sont soutenus sans contrepartie par la caisse de chômage, c'est tout bonnement faux car les jeunes en fin de scolarité obligatoire ont aujourd'hui un délai d'attente de six mois et sont sanctionnés lorsqu'ils ne respectent pas certaines conditions.

Manifestement, trop de députés sont encore trop peu informés du travail important qu'ont réalisé les semestres de motivation dans le domaine de l'intégration ces dernières années.

***Emploi immédiat sur le premier marché du travail ou création de compétences dans des ateliers protégés, quel est votre avis sur les divers concepts des semestres de motivation?***

Pour moi, il n'est pas nécessaire de séparer les deux. Des postes de travail sur le premier marché du travail tels que l'offre «Piste de lancement»<sup>1</sup> dans le canton de Zurich sont tout à fait judicieux. Cependant, il faut aussi des lieux d'apprentissage protégés. Il faut conserver la diversité! Ainsi, nos deux semestres de motivation à Baar et Goldau, où nous travaillons avec des ateliers internes, ont

<sup>1</sup> voir [www.afpr.ch/pdf/afpr4555a.pdf](http://www.afpr.ch/pdf/afpr4555a.pdf)

enregistré en été 2008 un taux de solution professionnelle de plus de 90 pour cent. Cette réussite est sûrement due au fait que la formation avec attestation est subventionnée par les autorités et que le secteur privé suit. Nous avons besoin de meilleurs chiffres pour pouvoir fournir des preuves plus claires des succès obtenus.

***Comment se passe la collaboration entre la Suisse alémanique et la Suisse romande?***

Quoi que l'on en dise, on ne peut nier les barrières linguistiques, dans les cours de formation continue par exemple. Nous voulons néanmoins (ou justement pour cette raison) intensifier les contacts par des échanges réguliers. Une des premières démarches que nous avons décidées est d'uniformiser le site Internet.

De manière générale, j'envisage d'améliorer les contacts avec les cantons. Ainsi, nous planifions de capter les impulsions et de les intégrer dans la for-

**Bernhard Bächinger** (56 ans) travaille dans le cadre de mesures relatives au marché du travail depuis 25 ans. Il dirige les programmes du semestre de motivation «Entrée dans le monde du travail» à Baar (pour le canton ZG) et «Compas» à Goldau (pour les cantons SZ, NW, OW, UR). A partir du 1er janvier 2009, Bernhard Bächinger assumera la fonction de coordinateur des semestres de motivation pour la Suisse alémanique.

Adresse: Centre de coordination SEMO-Suisse alémanique,  
Sternmattstrasse 1, 6340 Baar, Téléphone 041 767 30 78,  
bernhard.baechinger@ch-semb.ch

mation continue pratique pour les personnes travaillant aux programmes. La collaboration quotidienne entre les divers prestataires est, quoique peu spectaculaire, nécessaire. Elle constitue la base d'un sentiment sain et commun de fierté et d'assurance.

Les questions ont été posées par Viktor Moser,  
victor.moser@bluewin.ch

Traduction: AHA Translations; mise en page: rh